

REPUBLIQUE DU CONGO

DECRET N° 93-084 DU 22 AVRIL 1993
MPPR/DGFP/DGCA

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

portant nomination de Monsieur BANI
(Grégoire), Attaché de Recherche de 5^e
échelon des cadres de la catégorie A
hiérarchie I du Statut Particulier du
Personnel de la Recherche Scientifique,

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

Vu la Constitution du 15 Mars 1992

Vu la loi n° 021/89 du 14 novembre 1989 portant refonte du
Statut Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 92/55 du 30 Mars 1992 portant
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 59/23 du 30 Janvier 1959 fixant les conditions
d'intégration dans les cadres des catégories E, C, D, E. (actuellement
A, B, C, D.) des Fonctionnaires ;

Vu le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des Fonctionnaires ;

Vu le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la
nomination et à la révocation des Fonctionnaires ;

D. G. B.

Vu le décret n° 57/50/FP/DE du 24 Février 1967 réglant
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires ;
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et
reclassement notamment en son article 1er § 2 ;

Vu le décret n° 82/842 du 16 septembre 1982 portant Statut
Particulier du Personnel de la Recherche Scientifique ;

Vu le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancement et révisions
des situations administratives des agents de l'Etat ;

Vu le décret n° 85/1068 du 10 septembre 1985 modifiant l'ar-
ticle 2 du décret n° 80/530 du 27 Décembre 1980 portant déblocage des
avancements des Agents de l'Etat ;

Vu le décret n° 90/420 du 30 Juin 1990 relatif aux effets
financiers des avancements, des reclassements des révisions des situa-
tions administratives et des titularisations ;

D. G. C. F.

Vu le décret n° 92/978 du 25 Décembre 1992 portant
nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 92/979 du 27 Septembre 1992 relatif à l'organi-
sation des services du Ministère du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement
sur la solde des Fonctionnaires ;

Vu le décret n° 90/649/MTSS/DGFP/DGPE-SAV du 05 Novembre 1990
portant promotion au titre de l'année 1989 de certains fonctionnaires des
cadres de la catégorie A, hiérarchie I du corps des Chercheurs et Techni-
ciens de Recherche du Personnel de la Recherche Scientifique.

En Tête : BANI (Pierre)

Organisation des Intérieurs

NF
Vu l'arrêté n° 1095/MTSSJ/DGFP/DGPCE du 6 Mars 1989 autorisant Monsieur BANI (Grégoire) Attaché de Recherche de 4^e échelon à suivre un stage de formation en Biologie Agronomie à Rennes. (FRANCE)

Vu la demande de l'intéressé en date du 15 Mai 1991.

DECRETE :

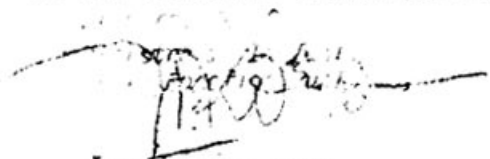
ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n° 82/842 du 16 septembre 1982 susvisé, Monsieur BANI (Grégoire) Attaché de Recherche de 5^e échelon, indice 1240 des cadres de la catégorie A hiérarchie I du corps des chercheurs et techniciens de recherche du personnel de la Recherche Scientifique en service à l'ORSTOM - CCNG (Brazzaville), titulaire du Doctorat de l'Université de Rennes I, mention : Sciences Biologiques est nommé au grade de Chargé de Recherche de 1^{er} échelon, indice 1240 ACC = 1 an 3 mois 7 jours.

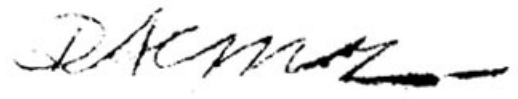
ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 8 octobre 1990, date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORC et communiqué par tout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 22 AVRIL 1993

Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement,

Le Ministre de la fonction Publique
et des Réformes Administratives


Jean Prosper KOYO.-


Claude Antoine DA COSTA.-

Ampliations :

JORC 1
DGFP/DGCA 3
DGFP/DCC 3
DGE 2
DGCF 2
MENSTUSCA 2
INTERESSE 1
DOSSIER 3
SGG/RC 2